



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Benoit GENEIX à Farida LAÏD
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**APPEL A PROJETS « TERRITOIRES BIO EXEMPLAIRES »
PLAN DE FINANCEMENT**

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Vu l'appel à projet « Territoires Bio exemplaires » publié par la Région Auvergne en 2015,
Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil régional en date du 19 octobre 2015,
Vu la délibération du 7 décembre 2015 de la Communauté de Communes du Pays d'Olliergues,
Vu la délibération n° D151203-3 de la Communauté de Communes du Haut-Livradois,
Vu la délibération n° 3-09-2015 de la Communauté de Communes du Pays de Courpière,
Vu la délibération n° 04-02-2016 de la Communauté de Communes du Pays de Courpière.

A travers l'appel à projet, un programme d'actions a été défini pour atteindre les objectifs suivants :

- Augmenter la consommation de produits locaux bio sur le territoire notamment à travers la restauration collective et la formation des différents acteurs et étudier la faisabilité d'une plateforme locale de livraison,
- Développer l'offre de produits locaux bio sur le territoire, à travers la promotion de l'existant et l'accompagnement des agriculteurs,
- Maintenir les surfaces en agriculture biologique, avec un mélange des surfaces et la sensibilisation des agriculteurs à la transmission en agriculture biologique.

Par délibération du 18 février 2016, la Communauté de Communes a sollicité un financement LEADER de 9 646,42 €. Afin de finaliser l'instruction du financement LEADER et bénéficier de l'arrêté de subvention correspondant, il est nécessaire d'acter le plan de financement définitif de l'opération.

Le coût total de l'opération est de 23 269,09 € HT.

Le budget et le plan de financement de l'opération sont les suivants.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes et prestations	18 100 €	LEADER (44%)	10 281,94 €
Frais internes (salaires chargés de mission)	5 169,09 €	Conseil régional (36%)	8 333,33 €
		Autofinancement (20%)	4 653,82 €
TOTAL	23 269,09 €	TOTAL	23 269,09 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 43	Représentés : 12	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

